

L'OFFRE SPÉCIFIQUE

Travailleur indépendant : 115,50€HT

Par personne suivie et sur l'année en cours. Non reconductible tacitement.

Compte tenu de la spécificité de certains publics, PST18 a construit des parcours de santé et de prévention adaptés, qui se déclinent en plusieurs temps. Parmi ces dispositifs, un accompagnement spécifique est dédié aux dirigeants non-salariés. Parce qu'ils occupent une place centrale dans l'organisation et qu'ils cumulent souvent responsabilités décisionnelles et exposition opérationnelle, leur santé constitue un enjeu stratégique pour la stabilité et la pérennité de leur entreprise. Le suivi des dirigeants non-salariés (DNS) repose sur une démarche volontaire, confidentielle et structurée en deux temps complémentaires.



Première visite : le bilan Capital Santé

Cette première consultation adopte une approche globale fondée sur quatre piliers :

- Nutrition
- Activité physique
- Sommeil
- Stress

Elle permet :

- d'évaluer les habitudes de vie,
- d'identifier les signes précoces de surcharge ou de fatigue, travail et équilibre personnel,
- d'analyser le lien entre organisation du
- de repérer d'éventuelles fragilités.

Un point est également réalisé sur les expositions professionnelles et le vécu entrepreneurial (charge mentale, isolement décisionnel, délégation). Cette première étape replace le dirigeant dans une logique de prévention primaire, au même titre que ses collaborateurs.



Deuxième visite : approfondissement et examen fonctionnel

Avec l'accord du dirigeant, une seconde consultation permet d'approfondir l'analyse.

Elle comprend :

- une mise à jour du contexte professionnel,
- une évaluation du niveau de maturité de l'entreprise en prévention,
- un examen fonctionnel approfondi via la technologie WorkCare.

Cet outil permet d'évaluer la mobilité, la force, la symétrie musculaire et de détecter précocement d'éventuels déséquilibres biomécaniques, particulièrement pertinents pour les dirigeants encore actifs sur le terrain ou exposés à des contraintes physiques répétées.

L'objectif est d'anticiper plutôt que de corriger tardivement.

Pour
adhérer

www.polesantetravail18.fr > onglet adhésion



puis cliquez sur

j'adhère en ligne

